



CENTRE
AQUATIQUE
LA PISCINE

ANNIVERSAIRE À LA PISCINE

C'EST QUOI ?

Votre enfant peut fêter son anniversaire au Centre Aquatique avec ses copains/copines.
Animation proposée par un éducateur dans le bassin d'initiation, sous forme de jeux collectifs et de circuits ludiques.
En fin d'animation, les enfants, accompagnés d'un adulte, peuvent profiter d'une baignade libre.
Une salle peut être réservée pour le goûter d'anniversaire.

POUR QUI ?

Groupe de 10 enfants maximum, âgés de 5 à 11 ans, nageurs ou non.
La présence d'un adulte accompagnateur est obligatoire.

COMMENT

La réservation de l'anniversaire et de la salle se fait à l'accueil de la piscine.
Le règlement doit être effectué un mois avant la date souhaitée. Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'annulation.

QUAND ?

Samedi après-midi à partir de 14^h45, en dehors des vacances scolaires et jours fériés.
La durée de l'animation peut varier en fonction de l'âge et du niveau des enfants.

Remarques :

*L'inscription n'est validée que si le règlement est effectué.
Les enfants doivent être accompagnés dans les vestiaires et sur les bassins par un adulte.
La cafétéria doit être restituée propre et en ordre.*

Informations complémentaires auprès de l'accueil au 05 49 21 14 83

   grand-chatellerault.fr



GRAND
CHÂTELLERAULT
COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION